(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).
cerfa
N°15949*06

Désignation de l'entreprise : SARL ABN Auto-Moto — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12
Adresse de l'entreprise : Avenue Gustave Eiffel 02400 CHATEAU-THIERRY — Durée de l'exercice précédent* : 12
Numéro SIRET* : 7 9 1 9 4 4 5 1 5 0 0 0 1 8 — Néant ☐ *

Copie certifiée conforme à l'original

Exercice N clos le, 31/12/2023

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	9 824	AS 4 398	5 426
	Autres immobilisations corporelles	AT	27 695	AU 12 798	14 896
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	3 800	BI	3 800
	TOTAL (II)	BJ	41 319	BK 17 196	24 122
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	607 710	BU 77 097	530 613
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 400	BW	2 400
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	53 129	BY 557	52 573
	Autres créances (3)	BZ	68 013	CA	68 013
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	422 683	CG	422 683
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	1 153 934	CK 77 654	1 076 281
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 195 253	1A 94 850	1 100 403

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP | (3) Part à plus d'1 an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABN Auto-Moto — Néant ☐ *

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000)		DA	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	164 926
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	83 485
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	264 911
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	96 402
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	234 328
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	28 246
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	424 408
	Dettes fiscales et sociales		DY	25 937
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	26 171
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	835 492
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 100 403

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	738 147
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

ABN AUTO-MOTO

Société À Responsabilité Limitée au capital de 15 000.00 €

Siège social : Avenue Gustave Eiffel

02400 CHATEAU-THIERRY

791 944 515 RCS SOISSONS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 1 871 322 € contre 1 636 021 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 14.38 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 1 794 901 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 67 813 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 82 446 € à 122 567 €, soit une progression de 48.66 %, alors que l'effectif moyen est passé de 3 à 4 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à 105 228 € contre 95 323 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 10.39 %.

Le résultat financier, d'un montant de 419 €, contre 3 193 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 105 647 €, contre 98 516 € au 31 décembre 2022.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 0 €, contre 1 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 22 162 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 83 485 €, représentant 4.46 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en progression de 6.84 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 78 137 €, soit 4.78 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, en progression par rapport à l'exercice précédent, nous allons continuer à porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau de notre marge et de nos frais fixes de structure, et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

La société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 83 484.83 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de ..... 83 484.83 €
- Soit un bénéfice distribuable de ..... 83 484.83 €
- Une somme de ..... 30 000.00 €

  à titre de dividende, soit par part, un montant de 200 €
- et le solde, soit ..... 53 484.83 €

  au compte "Autres réserves".

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 200 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du jour de l'assemblée, soit le 30 juin 2024, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous prenons acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2022

- Dividende global distribué : ..... 20 000.00 €

  soit, par titre : ..... 133.3334 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% : ..... 20 000.00 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

Notre société n'ayant pas de Commissaire aux comptes, vous entendrez la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La gérance



ABN AUTO-MOTO

Société À Responsabilité Limitée au capital de 15 000.00 €

Siège social : Avenue Gustave Eiffel

02400 CHATEAU-THIERRY

791 944 515 RCS SOISSONS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 83 484.83 €, de la manière suivante :

- Un résultat de ..... 83 484.83 €
- Soit un bénéfice distribuable de ..... 83 484.83 €
- Une somme de ..... 30 000.00 €

  à titre de dividende, soit par part, un montant de 200 €
- et le solde, soit ..... 53 484.83 €

  au compte "Autres réserves".

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 200 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour, soit le 30 juin 2024, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2022

- Dividende global distribué : ..... 20 000.00 €

  soit, par titre : ..... 133.3334 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% : ..... 20 000.00 €

Copie certifiée conforme

La Gérance



ANNEXES DES COMPTES

Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Copie certifiée conforme à l'original



FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 1 100 403.03 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 83 484.83 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/03/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
- Matériels et outillages	5 à 10 ans
- Installations générales, agcts	5 à 10 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériels de bureau	3 à 5 ans
- Matériels informatiques	3 ans
- Mobilier	10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La provision pour dépréciation du stock de véhicules est calculée de la manière suivante : En fonction d'une estimation basée sur la valeur de marché et sur la cotation Argus des véhicules.
Montant de la provision au 31/12/2023 : 74 309 euros.
La provision pour dépréciation du stock de pièces détachées et accessoires est calculée de la manière suivante :
- Pièces Détachées et accessoires sans achat ni vente depuis plus de 3 ans et de moins de 4 ans : provision pour dépréciation à hauteur de 50%.
- Pièces Détachées et accessoires sans achat ni vente depuis plus de 4 ans : provision pour dépréciation à hauteur de 70%.
Montant de la provision au 31/12/2023 : 2 788 euros.
Montant total des provisions pour dépréciation des stocks au 31/12/2023 : 77 097 euros.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SARL ABN Auto-Moto

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		7 307		2 518
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	13 105		2 103
		Matériel de transport	2 742		5 333
		Matériel de bureau & mobilier informatique	1 646		2 766
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	24 799		12 720
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		3 800		
		TOTAL	3 800		
		TOTAL GENERAL	28 599		12 720

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				9 824	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			15 208	
		Matériel de transport			8 075	
		Mat. bureau, inform., mobilier			4 411	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			37 519	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				3 800	
		TOTAL			3 800	

TOTAL GENERAL	41 319

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		2 781	1 617		4 398
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	6 460	1 657		8 117
	Matériel de transport	2 072	709		2 781
	Mat. bureau et informatiq., mob.	1 287	614		1 901
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		12 600	4 597		17 196
TOTAL GENERAL		**12 600**	**4 597**		**17 196**

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. gales agen. aménag. divers				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et mob. informatique				
	Emballages récupérables divers				
Immobs financières	Titres mis en équivalence				
	Titres de participations				
	Autres				
TOTAL					
Stocks		39 070	63 216	25 189	77 097
Créances		813		256	557
Valeurs mobilières de placement					
TOTAL GÉNÉRAL		**39 883**	**63 216**	**25 445**	**77 654**

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	39 070	63 216	25 189	77 097
	Sur comptes clients	813		256	557
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**39 883**	**63 216**	**25 445**	**77 654**
	TOTAL GÉNÉRAL	**39 883**	**63 216**	**25 445**	**77 654**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		63 216	25 445	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	524 314.47	607 710.11	524 314.47	607 710.11
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**524 314.47**	**607 710.11**	**524 314.47**	**607 710.11**

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		3 800		3 800
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		668	668	
	Autres créances clients		52 461	52 461	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	43 070	43 070	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		24 943	24 943	
	Charges constatées d'avance				
	TOTAUX		**124 942**	**121 142**	**3 800**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	128
Autres créances	3 600
Disponibilités	
TOTAL	**3 728**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	150.00	100.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	150.00	100.00

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	96 402	27 303	69 099	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		424 408	424 408		
Personnel & comptes rattachés		9 535	9 535		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		7 847	7 847		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	1 783	1 783		
	Taxe sur la valeur ajoutée	6 241	6 241		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	531	531		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		234 328	234 328		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		26 171	26 171		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**807 246**	**738 147**	**69 099**	

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exer. 27 113

(2) Montant divers emprunts, dett/associés 234 328

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	2 319
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	231 692
Dettes fiscales et sociales	7 491
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 281
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**249 783**

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.
Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités à verser en raison du départ en retraite des salariés n'ont pas été évalués et n'ont pas été comptabilisés au 31/12/2023.

Les indemnités de fin de carrière sont prises en charge dans le cadre d'un contrat de prévoyance auprès de l'organisme IRPAuto (Institut de Retraite et de Prévoyance des salariés de l'Automobile, du Cycle et du Motocycle).